

## Quels sont les véhicules concernés par le certificat qualité de l'air Crit'Air ?

Tous les véhicules routiers sont concernés : voitures, poids lourds, bus, autocars, 2 roues, véhicules utilitaires, etc. Les engins agricoles et engins de chantier ne sont pas concernés.

### Classification des véhicules en application des articles L. 318-1 et R. 318-2 du code de la route

Classe	2 ROUES, TRICYCLES ET QUADRICYCLES À MOTEUR	VOITURES	VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS	POIDS LOURDS, AUTOBUS ET AUTOCAR
	Véhicules électriques et hydrogène			
	Véhicules gaz Véhicules hybrides rechargeables			

Classe	DATE DE PREMIÈRE IMMATRICULATION ou NORME EURO						
	2 ROUES, TRICYCLES ET QUADRICYCLES À MOTEUR	VOITURES		VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS		POIDS LOURDS, AUTOBUS ET AUTOCAR	
		Diesel	Essence	Diesel	Essence	Diesel	Essence
	<b>EURO 4</b> À partir du : 1 <sup>er</sup> janvier 2017 pour les motocycles 1 <sup>er</sup> janvier 2018 pour les cyclomoteurs	-	<b>EURO 5 et 6</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011	-	<b>EURO 5 et 6</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011	-	<b>EURO VI</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	<b>EURO 3</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2007 au : 31 décembre 2016 pour les motocycles 31 décembre 2017 pour les cyclomoteurs	<b>EURO 5 et 6</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011	<b>EURO 4</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2010	<b>EURO 5 et 6</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011	<b>EURO 4</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2010	<b>EURO VI</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014	<b>EURO V</b> du 1 <sup>er</sup> octobre 2009 au 31 décembre 2013
	<b>EURO 2</b> du 1 <sup>er</sup> juillet 2004 au 31 décembre 2006	<b>EURO 4</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2010	<b>EURO 2 et 3</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 1997 au 31 décembre 2005	<b>EURO 4</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2010	<b>EURO 2 et 3</b> du 1 <sup>er</sup> octobre 1997 au 31 décembre 2005	<b>EURO V</b> du 1 <sup>er</sup> octobre 2009 au 31 décembre 2013	<b>EURO III et IV</b> du 1 <sup>er</sup> octobre 2001 au 30 septembre 2009
	<b>Pas de norme tout type</b> du 1 <sup>er</sup> juin 2000 au 30 juin 2004	<b>EURO 3</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2001 au 31 décembre 2005	-	<b>EURO 3</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2001 au 31 décembre 2005	-	<b>EURO IV</b> du 1 <sup>er</sup> octobre 2006 au 30 septembre 2009	-
	-	<b>EURO 2</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 1997 au 31 décembre 2000	-	<b>EURO 2</b> du 1 <sup>er</sup> octobre 1997 au 31 décembre 2000	-	<b>EURO III</b> du 1 <sup>er</sup> octobre 2001 au 30 septembre 2006	-
<b>Non classés</b>	<b>Pas de norme tout type</b> Jusqu'au 31 mai 2000	<b>EURO 1 et avant</b> Jusqu'au 31 décembre 1996	<b>EURO 1 et avant</b> Jusqu'au 31 décembre 1996	<b>EURO 1 et avant</b> Jusqu'au 30 septembre 1997	<b>EURO 1 et avant</b> Jusqu'au 30 septembre 1997	<b>EURO I, II et avant</b> Jusqu'au 30 septembre 2001	<b>EURO I, II et avant</b> Jusqu'au 30 septembre 2001

## Le certificat qualité de l'air Crit'Air est-il obligatoire ?

### Dans quels cas le certificat qualité de l'air Crit'Air est-il obligatoire ?

Le certificat qualité de l'air Crit'Air est un dispositif national. Chaque département définit des modalités de restriction de circulation sur son territoire. Le certificat Crit'Air permet aux véhicules autorisés de circuler dans un périmètre de restriction de circulation, qu'il soit pérenne (Paris et Grenoble actuellement) ou ponctuel en cas d'épisodes de pollution. Dans les Bouches-du-Rhône, il est obligatoire dès 2019 pour les véhicules amenés à circuler dans le périmètre de la circulation différenciée en cas d'épisodes de pollution.

## Comment connaître la classification des véhicules ?

Le [site de délivrance des certificats](#) dispose d'un [simulateur](#) permettant d'identifier le certificat qualité de l'air correspondant au véhicule, à partir des informations présentes sur le certificat d'immatriculation du véhicule

Attention, la vignette affichée lors de la simulation est indiquée à titre indicatif et n'a aucune valeur contractuelle.

## Comment se procurer le certificat qualité de l'air Crit'Air ?

La commande se fait en quelques minutes sur le [site officiel](#) à partir des informations figurant sur la carte grise du véhicule, avec paiement en ligne par carte bancaire

Pour les flottes de véhicules, en utilisant la procédure de commande groupée sur le téléservice dédié.

La demande peut également être faite par courrier en utilisant le formulaire dédié avec paiement par chèque.

D'autres interrogations ? Consultez la [foire aux questions](#) du site officiel.

## Quel est le prix du certificat qualité de l'air Crit'Air ?

Le prix du certificat est de 3,62 € pour un envoi en France. Le prix couvre les coûts du service qui le délivre ainsi que les coûts d'élaboration, de fabrication, d'acheminement et de suivi des demandes de certificats. Il ne s'agit pas d'une taxe et il n'y a aucune recette pour le budget de l'État.

## Comment être tenu informé d'un épisode de pollution ?

L'air de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est surveillée par une association agréée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, AtmoSud.

Pour être informé d'un épisode de pollution, il est possible de [s'abonner aux alertes d'AtmoSud](#) sur leur site Web.

The image shows a screenshot of the AtmoSud website. The page features a navigation bar at the top with links for 'Collectivités', 'Education', 'Presse', 'Contact', 'FAQ', 'Aide', and 'Rechercher sur le site'. The main content area includes a header with the AtmoSud logo and the text 'Qualité de l'air en Provence-Alpes-Côte d'Azur' and 'Air PACA devient AtmoSud'. Below this, there are several sections: 'L'AIR DE MA RÉGION', 'TOUT COMPRENDRE SUR L'AIR', 'AGIR ENSEMBLE', 'DONNÉES & PUBLICATIONS', and 'ATMOSUD'. A central map shows the air quality index for the region, with a color scale from green (good) to red (poor). To the right of the map, there are sections for 'Prévisions du jour', 'Situation annuelle', and 'À LA UNE'. Below the map, there are sections for 'BONS GESTES', 'À DÉCOUVRIR', and 'REVIVEZ AIR24 EN VIDÉOS ET EN IMAGES'. At the bottom of the page, there is a footer with 'Informations complémentaires', 'Flux rss', and 'Recevez nos bulletins' (highlighted with a red circle). The footer also includes social media icons and the Atmo France logo.